

HOLDING I.C.R.
Société à responsabilité limitée
au capital de 140.000 euros
Siège social : 439 route des Contamines
74370 ARGONAY
792.115.172 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2025

***Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2024***

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1.078.826,46 euros de la manière suivante :

**Bénéfice de l'exercice : 1.078.826,46 euros,
A titre de dividendes aux associés : 300.000 euros,
Soit 21,42 euros par part,**

Soit un solde de : 778.826,46 euros
Affecté en totalité au compte "*Autres réserves*",
qui s'élève ainsi à 5.241.532,05 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition

commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il est ici rappelé que, aux termes de l'article L 136 I-ter ,du code de la sécurité sociale, ne sont pas redevables de la contribution sociale les personnes qui, par application des dispositions du règlement (CE n° 883/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 29 avril 2004 sur la coordination des systèmes de sécurité sociale), relèvent en matière d'assurance maladie d'une législation soumise à ces dispositions et qui ne sont pas à la charge d'un régime obligatoire de sécurité sociale français. Les associés concernés sont donc exonérés de CSG et de CRDS mais restent redevables du prélèvement de solidarité de 7,5 % (*Article 235 ter du code général des impôts*).

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

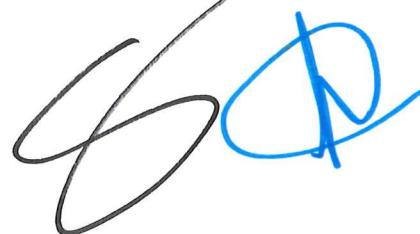
- *Exercice clos le 31 décembre 2021* : Néant
- *Exercice clos le 31 décembre 2022* : 300.000 euros, soit 21,42 euros par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300.000 euros)
- *Exercice clos le 31 décembre 2023* : 300.000 euros, soit 21,42 euros par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300.000 euros).

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2025

Cette résolution est adoptée/rejetée à la majorité des voix :

11.000 voix ayant voté pour,
...Q.... voix ayant voté contre,
...Q.... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to read "La Gérance", with a blue ink mark resembling a stylized 'D' or a checkmark placed next to it.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL HOLDING ICR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>439 Route des Contamines 74370 ARGONAY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>7 9 2 1 1 5 1 7 2 0 0 0 5 0</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AA		
	Frais de développement*	AB		
	Concessions, brevets et droits similaires	CX		
	Fonds commercial (1)	AF		
	Autres immobilisations incorporelles	AH		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ		
	Terrains	AL		
	Constructions	AN		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP		
	Autres immobilisations corporelles	AR		
Immobilisations en cours	AT		146 159	
Avances et acomptes	AV			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX			
Autres participations	CS			
Créances rattachées à des participations	CU		211 638	
Autres titres immobilisés	BB		7 598 111	
Prêts	BD			
Autres immobilisations financières*	BF			
TOTAL (II)	BH		20	
	BJ		7 955 928	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		
	En cours de production de biens	BN		
	En cours de production de services	BP		
	Produits intermédiaires et finis	BR		
	Marchandises	BT		332 400
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		265 928
	Autres créances (3)	BZ		115 362
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		
Disponibilités	CF		976 075	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		4 208	
TOTAL (III)	CJ		1 693 974	
Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW			
Primes de remboursement des obligations	CM			
Ecart de conversion actif *	CN		5 599	
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO		9 655 501	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise SARL HOLDING ICR

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 140 000.....)	DA	140 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	4 462 706
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 078 826
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	5 695 532
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 599
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	5 599
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	93 810
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El)	DV	3 439 207
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	75 005
	Dettes fiscales et sociales	DY	305 578
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 000
	Autres dettes	EA	1 920
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 406
	TOTAL (IV)	EC	3 920 926
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL (V)	EE	9 622 058
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C	
		ID	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 858 340
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(3) | COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING ICR

Néant *

		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	1 166 240	FH		FI	1 166 240		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 166 240	FK		FL	1 166 240		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	94 529		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	12		
	<i>Certifie conforme la garantie</i>					FR	1 260 781		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	11 129		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	-11 129		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	234 396		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 124		
	Salaires et traitements *					FY	420 430		
	Charges sociales (10)					FZ	94 577		
	DOTTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	29 258	
			- dotations aux provisions				GB		
PRODUITS FINANCIERS	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	15		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	783 800		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	476 982		
	Opérations en commun		Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 569 984		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	21 022		
CHARGES FINANCIERES	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	4 949		
	Différences positives de change					GN	1 055		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1 597 010		
	Total des charges financières (VI)					GQ	5 599		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GR	485 533		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GS			
						GT			
						GU	491 132		
						GV	1 105 878		
						GW	1 582 860		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Annexe



Certifiée conforme
la garantie

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'GDP'.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 9 622 057,56 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 078 826,46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Option pour le régime d'intégration fiscale à compter du 01/01/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|-------|
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau | 3 ans |

IMMobilisations financières

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les

ANNEXE COMPTABLE



modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE



INCORPORÉES	CORPORELLES	FINANCIERES	INCORPORÉES	CORPORELLES	FINANCIERES	CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	Acquisitions
						Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
						Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
						Terrains				
						Sur sol propre				
						Constructions	Sur sol d'autrui			
						Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
						Installations techniques, matériel & outillage industriels				
						Inst. générales, agencts & aménagts divers				
						Autres immos corporelles	Matériel de transport	144 882		
						Matériel de bureau & mobilier informatique				1 277
						Emballages récupérables & divers				
						Immobilisations corporelles en cours				
						Avances et acomptes	TOTAL	144 882		1 277
						Participations évaluées par mise en équivalence				
						Autres participations		8 092 320		5 614 987
						Autres titres immobilisés				
						Prêts et autres immobilisations financières	TOTAL	20		
								8 092 340		5 614 987
							TOTAL GENERAL	8 237 222		5 616 263
CADRE B	IMMOBILISATIONS						Diminutions par virt poste		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
						Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
						Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
						Terrains				
						Sur sol propre				
						Constructions	Sur sol d'autrui			
						Inst. gal. agen. amé. cons				
						Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
						Inst. gal. agen. amé. divers				
						Autres immos corporelles	Matériel de transport	144 882		
						Mat. bureau, inform., mobilier		1 277		
						Emb. récupérables & divers				
						Immobilisations corporelles en cours				
						Avances et acomptes	TOTAL		146 159	
						Particip. évaluées par mise en équivalence				
						Autres participations		5 897 558		7 809 749
						Autres titres immobilisés				
						Prêts & autres immob. financières	TOTAL	20		
								5 897 558		7 809 769
							TOTAL GENERAL	5 897 558		7 955 928

ANNEXE COMPTABLE



CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMobilisations AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL			
Terrains				
	Sur sol propre			
Constructions	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 185	28 976	33 162
	Matériel de transport		281	281
	Mat. bureau et informatiq., mob.			
	Emballages récupérables divers			
	TOTAL	4 185	29 258	33 443
	TOTAL GENERAL	4 185	29 258	33 443

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMobilisations AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES		
	Déf. de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Déf. de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immobs incorporelles						
	TOTAL					
Terrains						
	Sur sol propre					
Constr.	Sur sol autrui					
	Inst. agenc. et amén.					
Inst. techn. mat. et outillage						
P.	Inst. gales, ag. am div					
	Matériel transport					
A. Immo. corp.	Mat. bureau mobilier inf.					
	Emballages réc. divers					
	TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations						
	TOTAL GÉNÉRAL					
Total général non ventilé						

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

Montant net au
début de l'exercice

Augmentations

Dotations de
l'exercice aux
amortissements

Montant net à la
fin de l'exercice

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Montant à la fin de l'exercice non utilisées
Provisions pour litiges				
Prov. pour garanties données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	4 949,35	5 599,19	4 949,35	5 599,19
Prov. pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immobilisations				
Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	4 949,35	5 599,19	4 949,35
				5 599,19

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation		
financières	5 599,00	4 949,00
exceptionnelles		

ANNEXE COMPTABLE



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Dans le tableau des filiales et participations figurent les éléments de 3 sci dont les titres sont détenus en usufruit par Holding ICR. Il s'agit de la Sci les Vernes, la Sci les Fontanettes et la Sci Bbd.

Filiales et participations (1)

**IV. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES
TAIS ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)**

. Filiales		(+ 50% du capital détenu par la société)			
HOLDING CUENOD SUISSE - 34 Chemin des Sellières 1219 AIRE -	99 305	100,00	99 305	99 305	9966 313
ICR CONSTRUCTION - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY -	150 000	2 737 602	100,00	50 000	50 000
- 792424145					
VEOGLANS - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY -	1 000	99,80	998	842 959	39 717
931045371					
GRANDE RUE SAINT JULIEN - 439 Route des Contamines 74370	1 000	17 678	99,80	998	323 821
ARGONAY - 885365080					
CUENOD CONSTRUCTIONS - 439 ROUTE DES CONTAMINES 74370	46 870	66 555	51,00	30 608	30 608
ARGONAY - 843738923					
BOX SAINT MARTIN - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY -	1 000	99,80	998	28 419	58 514
891838302					
BOX GROISY - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY -	1 000	99,80	998	998	950 000
907623946					
LE FIER - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 908537822	1 000	99,80	998	998	16 579 517
BBD - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 83339591117	1 000	52,00	1	1	1 157 466
Observations	52 % EN USUFRUIT		57 240		124 254
LE FIER CONTAMINES - 439 Route des Contamines 74370	1 000	99,80	998	998	41 667
ARGONAY - 922306469					
CRAN ROM INVEST - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY -	1 000	99,80	998	998	51 262
920296274					
SLC IMMO-RAVIOIRE - 439 Route des Contamines 74370	1 000	66,70	667	667	60 899
ARGONAY - 922346507					
1 000	99,80	998	998	1 247 670	196 754

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société

consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des r

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites au § B.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de

(10) Si l s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la case

ANNEXE COMPTABLE



Informations financières (5)

Filiales et participations (1)		Brute		Nette	
GC BONNEVILLE - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 910819796					
LES VERNES - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 814623229		100,00	1	1	227 910
Observations	100 % EN USUFRUIT	66,70	667	667	20 191
IMMO-RBM - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 949950430	1 000	66,70	667	667	21 996
MAM-OEUR - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY - 929342178	1 000	66,70	667	667	9 413
Observations	CLOTURE AU 31/12/2025	66,70	667	667	106 430
IMMO-BMV - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 949960355	1 000	66,70	667	667	-293 587
UKI - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY - 929820157	1 000	66,70	667	667	16 350
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)					-32 449
SAVOIES LE MAN CLOTURES - 260 avenue Louis Armand 73490 LA RAVOIRE - 904975075	10 000	214 470	50,00	5 000	1 259 563
PIERRE LONGUE - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 949953632	1 000	50,00	500	500	131 574
CMS SAVOIE-LEMAN - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY - 954078812	10 000	50,00	5 000	5 000	1 777 190
BO2M - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 951112911	1 000	50,00	500	500	96 006
NEXUM ALARM - 80 Route des Vernes 74370 ANNECY - 919335133	3 000	-34 652	50,00	1	472 014
Observations	CLOTURE LE 30/09/2024				-273 389
					34 891
					559 682

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire exécute un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements qui globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) Si l'exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE



Informations financières (5)

Filiales et participations (1)		Capital (6)		Capital (6)		Valeurs comptables		Prests et avances consentis par la société et non encore remboursées		Montant des cautionnements et avais données par la société (6)		Chiffre d'affaires hors taxes au dernier exercice écoulé		Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (6) (10)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (6)		
LES FONTANETTES - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 837603042		1 500	50,00	Brute	1	Nette	1	25 192	1	108 070	33 853	166 333	-68 025	13 635	-24 677	13 635	-24 677	
Observations	50 % EN USURFUIT	1 000	33,33	333	333	198 851												
LA MANDALLE - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 979762721		1 000	50,00	500	500	211 592												
LA PASSERELLE - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 981514102		1 000	50,00	500	500	211 592												
FIFICK - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 9537770534		1 000	33,33	333	333	153 725												
DYNAMIC PARK - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 918064890		1 000	50,00	500	500	34 999												
SCCV MILU - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 909601783		1 000	50,00	500	500	500												
BLM - 439 Route des Contamines 74370 ANNECY - 920022969		1 000	50,00	500	500	373 668												
G2M GOLF - 300 Route de Villaz 74370 ARGONAY - 912730660		9 000	-225 662	33,33	3 000	345 000												
IVO - 356 Route de Chavanne 74330 POISY - 983913202		1 000	50,00	500	500	500												
Observations	CLOTURE AU 31/12/2025																	
DESINGY AMENAGEMENTS - 1040 Route de Grange Vieille 38840 SAINT-HILAIRE-DU-ROSTIER - 927721431		1 000	50,00	500	500	500												
Observations	CLOTURE AU 31/12/2025																	
MONTAGNE IMMO SAINTE HELENE - 0 Zone Industrielle 73400 UGINE - 985116011		10 000	50,00	5 000	5 000	5 000												
Observations	CLOTURE AU 31/12/2025																	
BABIMMO - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY - 933654303		1 000	50,00	500	500	500												

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société est consolida par la réglementation, cette société ne donne pas d'enseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans le monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) Si l'exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)		Observations	CLOTURE AU 31/12/2025	
			Brute	Nette
Capital (6)				
Réserves et report	à nouveau avant			
Quoté-Part au capital	détenu en %			
Valeurs comptables	des titres détenus			
Prêts et avances consentis	par la société et non			
Montant des cautionnements et	encore remboursées			
Montants des dettes par	la société (6)			
Chiffre d'affaires hors taxes	du dernier exercice écoulé			
Résultats (bénéfice)	ou perte du dernier			
exercice clos) (6) (1u)	par la société au cours			
Dividendes encaissés	de l'exercice (6)			
par la société au cours				

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT

- . Filiales non reprises au SA :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
 - . Participations non reprises au SA :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer si l y a lieu le numéro d'identification national (numéro SEREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites
 (5) Mentionner au pied du tableau la partie entre l'euro et les autres devises.

- (6) Dans la mesure de la loi et dans la mesure de la volonté de l'entité, l'utilisera pour présenter ses comptes
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Dans la mesure de la loi et dans la mesure de la volonté de l'entité, l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES

Montant brut A 1 an au plus A plus d'un an

Créances rattachées à des participations	7 598 111	7 598 111
Prêts (1) (2)		
Autres immobilisations financières	20	20
Clients douteux ou litigieux		
Autres créances clients	265 928	265 928
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
Impôts sur les bénéfices		
Etat & autres coll. publiques	11 525	11 525
Taxe sur la valeur ajoutée		
Autres impôts, taxes & versements assimilés		
Divers		
Groupe et associés (2)		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	103 837	103 837
Charges constatées d'avance	4 208	4 208
TOTAUX	7 983 629	385 498
		7 598 131

ACTIF
IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

Renvois

- (1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés
des - Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice
- (2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ANNEXE COMPTABLE



CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		4 208
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	4 208

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		286 821
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		242 328
Autres créances		
Disponibilités		2 225
	TOTAL	531 374

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	14 000,00	10,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	1 898	1 898		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	91 912	29 326	62 586	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	154 804	154 804		
Fournisseurs & comptes rattachés	75 005	75 005		
Personnel & comptes rattachés	3 252	3 252		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	15 723	15 723		
Etat & Impôts sur les bénéfices	231 872	231 872		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	52 534	52 534		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 197	2 197		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 000	1 000		
Groupe & associés (2)	3 284 403	3 284 403		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 920	1 920		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 406	4 406		
TOTAUX	3 920 926	3 858 340	62 586	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	39 253			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	246 401			

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		4 406
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		4 406

CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 898
Emprunts et dettes financières divers		87 563
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		33 570
Dettes fiscales et sociales		7 614
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 920
TOTAL DES CHARGES À PAYER		132 566

ANNEXE COMPTABLE



COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET JF PISSETTAZ

432 avenue Marie Curie CS 90357

74160 ARCHAMPS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes
individuels et consolidés :

	Exercice	Exercice N-1
	6 000	5 900
TOTAL	6 000	5 900

HOLDING I.C.R.

80, Route de Vernes PRINGY
74370 ANNECY

Société à responsabilité limitée au capital de 140 000 €uros

R.C.S. ANNECY 792 115 172

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

SOMMAIRE

1	Opinion	3
2	Fondement de l'opinion	3
2 1	Référentiel d'audit	3
2 2	Indépendance.....	3
3	Justification des appréciations	4
4	Vérifications spécifiques	4
5	Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.....	5
6	Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels	5

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING I.C.R. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les immobilisations financières dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 7 809 769 euros sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la situation nette comptable des différentes filiales.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6 Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy et à la Motte-Servolex, le 24 juin 2025,

Les commissaires aux comptes

CABINET JF PISSETTAZ EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT



Jean-François PISSETTAZ

ROSTAN AUDIT & CONSEIL



Marc ROSTAN

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			% de l'actif	Valeurs au 31/12/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	146 159	33 443	112 715			
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations	211 638		211 638			
Créances rattachées à des participations	7 598 111		7 598 111			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	20		20			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 955 928	33 443	7 922 484	82	8 233 037	87
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	332 400		332 400			
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients (3)	23 600		23 600			
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	242 328		242 328			
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	11 525		11 525			
Groupe et associés (3)						
Débiteurs divers (3)	103 837		103 837			
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	976 075		976 075			
Charges constatées d'avance (3)	4 208		4 208			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 693 974		1 693 974	18	1 213 860	13
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif	5 599		5 599			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	9 655 501	33 443	9 622 058	100	9 451 846	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 140 000)	140 000	1	140 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	14 000	47	14 000	36
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 462 706		3 377 258	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 078 826	11	1 385 448	15
SITUATION NETTE	5 695 532	59	4 916 706	52
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 695 532	59	4 916 706	52
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	5 599		4 949	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	5 599		4 949	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	93 810	1	132 913	1
Emprunts et dettes financières diverses (3)	154 804	2	216 134	2
Groupe et associés	3 284 403	34	4 026 224	43
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	41 435		12 156	
Fournisseurs, factures non parvenues	33 570		14 361	
Dettes fiscales et sociales	305 578	3	78 432	1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 000			
Autres dettes	1 920		49 972	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	4 406			
TOTAL DETTES	3 920 926	41	4 530 191	48
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	9 622 058	100	9 451 846	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

62 586

91 912

3 858 340

4 438 279

COMPTE DE RÉSULTAT



	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 166 240	100	597 940	100	568 300	95
Montant net du chiffre d'affaires	1 166 240	100	597 940	100	568 300	95
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	94 529	8	29 915	5	64 614	216
Autres produits	12		14		-2	-14
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 260 781	108	627 869	105	632 912	101
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	11 129	1	321 271	54	-310 142	-97
Variation de stocks	-11 129	-1	-321 271	-54	310 142	97
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	234 396	20	156 140	26	78 256	50
Impôts, taxes et versements assimilés	5 124		3 333	1	1 791	54
Salaires et traitements	420 430	36	383 509	64	36 921	10
Charges sociales	94 577	8	85 635	14	8 942	10
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	29 258	3	4 185	1	25 072	599
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	15		10		4	43
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	783 800	67	632 813	106	150 987	24
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	476 982	41	-4 944	-1	481 925	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré			4 834	1	-4 834	-100

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)



	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 569 984	135	1 620 526	271	-50 543	-3
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 022	2	368		20 655	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	4 949		1 792		3 158	176
Défauts positifs de change	1 055		45		1 010	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 597 010	137	1 622 731	271	-25 720	-2
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	5 599		4 949	1	650	13
Intérêts et charges assimilées (4)	485 533	42	214 355	36	271 178	127
Défauts négatifs de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	491 132	42	219 304	37	271 828	124
RÉSULTAT FINANCIER	1 105 878	95	1 403 426	235	-297 548	-21
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 582 860	136	1 393 649	233	189 211	14
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	7 840	1	12 000	2	-4 160	-35
Sur opérations en capital	998		510		488	96
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 838	1	12 510	2	-3 672	-29
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	115 546	10	1 159		114 387	
Sur opérations en capital	1 508		2 290		-782	-34
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	117 054	10	3 449	1	113 605	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-108 216	-9	9 061	2	-117 277	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	395 817	34	17 262	3	378 555	
TOTAL DES PRODUITS	2 866 629	246	2 263 110	378	603 519	27
TOTAL DES CHARGES	1 787 803	153	877 662	147	910 141	104
Bénéfice ou Perte	1 078 826	93	1 385 448	232	-306 621	-22

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

1 569 984

480 963

1 620 526

213 117

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 9 622 057,56 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 078 826,46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité est la tête d'un groupe d'intégration fiscale dont les membres comptabilisent leur impôt sur les sociétés comme s'ils étaient imposés séparément et en sont redevables à la société mère.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|-------|
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau | 3 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE



INCORPOR	CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport	144 882		
		Matériel de bureau & mobilier informatique			1 277
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANCIERES	Avances et acomptes				
		TOTAL	144 882		1 277
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		8 092 320		5 614 987
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		20		
		TOTAL	8 092 340		5 614 987
		TOTAL GENERAL	8 237 222		5 616 263
CORPORELLES	CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.
			par virt poste	par cessions	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			
FINANCIERES		Matériel de transport	144 882		
		Mat. bureau, inform., mobilier	1 277		
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		146 159	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 897 558		7 809 749
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			20	
		TOTAL	5 897 558		7 809 769
		TOTAL GENERAL	5 897 558		7 955 928

ANNEXE COMPTABLE



CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMobilisations AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 185	28 976		33 162
	Matériel de transport		281		281
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		4 185	29 258		33 443
TOTAL GENERAL		4 185	29 258		33 443

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
IMMobilisations AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement										
Fonds commercial										
Autres immobs incorporelles										
TOTAL										
Terrains										
Constr.	Sur sol propre									
	Sur sol autrui									
Inst. agenc. et amén.										
Inst. techn. mat. et outillage	Inst. gales, ag. am div									
	Matériel transport									
A. Immo. corp.	Mat. bureau mobilier inf.									
	Emballages réc. divers									
TOTAL										
Frais d'acquisition de titres de participations										
TOTAL GÉNÉRAL										
Total général non ventilé										

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	4 949,35	5 599,19	4 949,35		5 599,19
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour charges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	4 949,35	5 599,19	4 949,35		5 599,19

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation		
financières	5 599,00	4 949,00
exceptionnelles		

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Dans le tableau des filiales et participations figurent les éléments de 3 sci dont les titres sont détenus en usufruit par Holding ICR. Il s'agit de la Sci les Vernes, la Sci les Fontanettes et la Sci Bbd.

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPIATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
HOLDING CUENOD SUISSE - 34 Chemin des Sellières 1219 AIRE - ICR CONSTRUCTION - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 792424145	99 305	150 000	2 737 602	100,00	99 305	99 305		28 960 139	1 246 289	966 313
VEOGLANS - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY - 931045371	1 000			99,80	998	998	842 959		-39 717	
GRANDE RUE SAINT JULIEN - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 885365080	1 000		17 678	99,80	998	998	323 821	156 427	3 488	
CUENOD CONSTRUCTIONS - 439 ROUTE DES CONTAMINES 74370 ARGONAY - 843738923	46 870		66 555	51,00	30 608	30 608		1 609 040	47 465	32 138
BOX SAINT MARTIN - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 891838302	1 000			99,80	998	998	28 419	58 514	5 269	
BOX GROISY - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 907623946	1 000			99,80	998	998		950 000	108 796	
LE FIER - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 908537822	1 000			99,80	998	998		16 579 517	1 157 466	
BBD - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 833959117	1 000			52,00	1	1	57 240	124 254	51 627	
Observations	52 % EN USUFRUIT									
LE FIER CONTAMINES - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 922306469	1 000			99,80	998	998	114 466	41 667	-91 968	
CRAN ROM INVEST - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 920296274	1 000			99,80	998	998	21 494	51 262	-3 343	
SLC IMMO-RAVOIRE - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 922346507	1 000			66,70	667	667	44 154	60 899	9 673	
	1 000			99,80	998	998	1 247 670	196 754	-46 620	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
GC BONNEVILLE - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 910819796										
LES VERNES - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 814623229	1 000		100,00	1	1	227 910		350 872	98 045	
Observations	100 % EN USUFRUIT									
IMMO-RBM - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 949950430	1 000		66,70	667	667	20 191		21 996	-9 413	
MAM-OUR - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY - 929342178	1 000		66,70	667	667					
Observations	CLOTURE AU 31/12/2025									
IMMO-BMV - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 949960355	1 000		66,70	667	667	203 932		106 430	-293 587	
UKI - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY - 929820157	1 000		66,70	667	667	146 336		16 350	-32 449	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
SAVOIES LEMAN CLOTURES - 260 avenue Louis Armand 73490 LA RAVOIRE - 904975075	10 000	214 470	50,00	5 000	5 000			1 259 563	131 574	
PIERRE LONGUE - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 949953632	1 000		50,00	500	500	510 565				
CMS SAVOIE-LEMAN - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY - 954078812	10 000		50,00	5 000	5 000			1 772 190	96 006	
BO2M - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 951112911	1 000		50,00	500	500	885 387		472 014	-273 989	
NEXUM ALARM - 80 Route des Vernes 74370 ANNECY - 919335133	3 000	-34 652	50,00	1	1	20 000		559 682	34 891	
Observations	CLOTURE LE 30/09/2024									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
LES FONTANETTES - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 837603042	1 500		50,00	1	1	25 192		108 070	33 853	
Observations	50 % EN USUFUIT									
LA MANDALLE - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 979762721	1 000		33,33	333	333	198 851		166 333	-68 025	
LA PASSERELLE - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 981514102	1 000		50,00	500	500	211 592			2	
FIFLICK - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 953770534	1 000		33,33	333	333	153 725		13 635	-24 677	
DYNAMIC PARK - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 918064890	1 000		50,00	500	500	34 999			1	
SCCV MILU - 439 Route des Contamines 74370 ARGONAY - 909601783	1 000		50,00	500	500			-485 160	24 068	
BLM - 439 Route des Contamines 74370 ANNECY - 920022969	1 000		50,00	500	500	373 668		33 328	-22 454	
G2M GOLF - 300 Route de Villaz 74370 ARGONAY - 912730660	9 000	-225 662	33,33	3 000	3 000	345 000		120 000	224 338	
IVO - 356 Route de Chavanne 74330 POISY - 983913202	1 000		50,00	500	500	393 385				
Observations	CLOTURE AU 31/12/2025									
DESINGY AMENAGEMENTS - 1040 Route de Grange Vieille 38840 SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER - 927721431	1 000		50,00	500	500	471 000				
Observations	CLOTURE AU 31/12/2025									
MONTAGNE IMMO SAINTE HELENE - 0 Zone Industrielle 73400 UGINE - 985116011	10 000		50,00	5 000	5 000					
Observations	CLOTURE AU 31/12/2025									
BABIMMO - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY - 933654303	1 000		50,00	500	500	165 000				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
LAMARTINE - 1040 Route de Grange Vieille 38840 SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER - 928582717	Observations	CLOTURE AU 31/12/2025	1 000	50,00	500	500	160 000		-4 888	
SIMEON - 1040 Route de Grange Vieille 38840 SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER - 935262220			1 000	50,00	500	500			-1 485	
LACOTESA - 1040 Route de Grange Vieille 38840 SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER - 934511437			1 000	50,00	500	500			-1 558	
BIG BANG EVENTS - 439 route des Contamines 74370 ARGONAY - 939349213			10 000	25,00	2 500	2 500				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS	Observations	CLOTURE AU 31/12/2025								
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF	IMMobilisé			
	Créances rattachées à des participations	7 598 111		7 598 111
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	20		20
ACTIF	CIRCULANT			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	265 928	265 928	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	11 525	11 525	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	103 837	103 837	
	Charges constatées d'avance	4 208	4 208	
	TOTALS		7 983 629	385 498
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés	
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice	
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

MONTANT

Exploitation	4 208
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 208

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations	286 821
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	242 328
Autres créances	
Disponibilités	2 225
TOTAL	531 374

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	14 000,00	10,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 898 91 912	1 898 29 326	62 586	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	154 804	154 804		
Fournisseurs & comptes rattachés	75 005	75 005		
Personnel & comptes rattachés	3 252	3 252		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	15 723	15 723		
Etat & collectiv. Impôts sur les bénéfices	231 872	231 872		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	52 534	52 534		
publiques Obligations cautionnées	2 197	2 197		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 000	1 000		
Groupe & associés (2)	3 284 403	3 284 403		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 920	1 920		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 406	4 406		
TOTAUX	3 920 926	3 858 340	62 586	

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 406
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	4 406

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 898
Emprunts et dettes financières divers	87 563
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 570
Dettes fiscales et sociales	7 614
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 920
TOTAL DES CHARGES À PAYER	132 566

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune (G2M GOLF)				105 000		105 000
TOTAL				105 000		105 000

COMMISAIRES AUX COMPTES

CABINET JF PISSETTAZ
432 avenue Marie Curie CS 90357
74160 ARCHAMPS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	6 000	5 900
TOTAL	6 000	5 900